



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28/10/2021

### **FRANCE RELANCE - LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN HAUTS-DE-FRANCE**

L'utilisation du vélo représente 1,7 % des déplacements en Hauts-de-France (données 2017, source INSEE), avec des dynamiques contrastées selon les territoires. Le développement de l'usage du vélo, qui reçoit un écho croissant de la population, est donc une priorité des politiques de report modal dans la région.

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 et le plan national vélo et mobilités actives de 2018 visent à tripler la part du vélo d'ici 2024, afin qu'elle atteigne 9 % des déplacements et positionne le vélo comme véritable solution de mobilité.

Dans le cadre du plan France Relance, une nouvelle enveloppe de 100 millions d'euros, territorialisée en régions, permet de financer des aménagements cyclables, en complément des crédits déjà mis en place via le fonds mobilités actives (4 appels à projets ont eu lieu depuis 2019 avec 215 millions d'euros de subventions déjà attribués) et la dotation de soutien à l'investissement local.

#### **L'appel à projets Hauts-de-France – Aménagements cyclables : dépôt des dossiers avant le 18 mars 2022 (inclus) :**

L'appel à projets vise à soutenir les territoires engagés dans une politique de développement du vélo et portant des projets d'aménagements cyclables de qualité, permettant de relier dans les meilleures conditions de sécurité des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, des services, et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux. La sécurisation des itinéraires cyclables et leur continuité sont des leviers forts

Lancement de l'appel à projets :  
18 octobre 2021  
Clôture du dépôt des  
candidatures : 18 mars 2022  
Annonce des lauréats : mai 2022  
Signature des conventions de  
financement : 31 décembre 2022  
au plus tard

#### **Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

pour inviter un maximum d'habitants à se (re)mettre au vélo pour aller au travail, à l'école, faire ses courses ou se promener.

L'appel à projets est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics sur tous les territoires urbains, péri-urbains ou ruraux, notamment les communes, les départements, les groupements de collectivités, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et qu'il respecte les recommandations techniques élaborées par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Il doit ainsi permettre d'intensifier la réalisation d'aménagements cyclables identifiés comme nécessaires dans des secteurs à enjeu et coûteux du fait de leur ampleur.

**Les candidats sont invités à déposer leur(s) projet(s) avant le 18 mars 2022 (inclus) sur la plateforme « Démarches simplifiées » :**

[https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap\\_hdf\\_amenagements\\_cyclables](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap_hdf_amenagements_cyclables)

Les informations et documents utiles se trouvent sur le site de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?France-Relance-Appel-a-Projets-Hauts-de-France>

Pour tout renseignement, vous êtes invités à contacter les correspondants en DREAL à l'adresse : [relance-velo-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:relance-velo-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

**Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex

[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



prefetnord



prefet59



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)